

Avis de gros temps sur la pêche artisanale

PLACE PUBLIQUE Le débat organisé par RCFM, en partenariat avec Corse-Matin, a abordé les enjeux et les perspectives de la pêche insulaire. Ses contraintes également. Autour de la table, les échanges ont été riches

Par Lisa Alessandri
et Jean-Philippe Scapula

Dans les années 1930, la Corse recensait quelque 2 400 pêcheurs. Aujourd'hui, les quatre prud'homies insulaires comptent à peu près 300 adhérents. C'est ce constat implacable qui a servi de point de départ au débat. "Y aura-t-il encore des pêcheurs dans vingt ans ?" "Le teint hâlé et la mine sombre, Xavier d'Orazio, premier prud'homme d'Ajaccio, prévient, fataliste. "À l'allure où l'on va, ça m'étonnerait".

Le secteur de la pêche artisanale souffre de tant de maux qu'il aurait fallu plus d'une heure de débat pour aborder tous les nœuds qui crispent les rapports entre les professionnels et leurs autorités de tutelle.

"Elles manquent de pédagogie. Trop de pêcheurs se trouvent débarqués et punis pour des raisons infimes. Ça devient de plus en plus difficile et ce n'est pas comme ça qu'on donne aux jeunes l'envie de travailler", déplore Xavier d'Orazio. Face à lui, un interlocuteur avec lequel les rapports quotidiens sont apaisés, mais qui incarne, à ses yeux, un pouvoir de police déconnecté des enjeux. Riyad Djaffar est directeur adjoint délégué à la mer de la DDTM. "La profession

de pêcheur est très encadrée mais un professionnel se doit d'avoir des brevets maritimes et d'être enrôlé, corrige-t-il. La mise en œuvre des nombreuses réglementations passe par des contrôles en mer. C'est aussi pour sécuriser la profession".

300 tonnes de langoustes pêchées en 1950, 40 en 2015

Entre les deux chapelles, le lien semble éternellement distendu. Avec 1 000 kilomètres de côtes et une ressource exceptionnelle, la Corse possède pourtant un écosystème propice au développement de l'activité. Mais les nombreuses contraintes administratives freinent cet essor potentiel.

"Depuis Bruxelles, c'est parfois compliqué à comprendre. Quand on parle de gestion des stocks, y compris à Paris, on se rend compte que la pêche artisanale compte peanuts. La Corse bénéficie de 0,15% du quota national français pour le thon. Nous nous battons, avec les élus, pour valoriser cette ressource disponible", illustre Jean-Michel Culioli, technicien à l'office de l'environnement de la Corse.

"Il faut aussi voir l'aspect positif de cette situation, recadre Riyad Djaffar. La Corse possède un lycée maritime. Les ma-

rins formés sur place vont bénéficier d'une ressource de qualité et stable. La diminution du nombre de pêcheurs va permettre à ceux qui restent et aux jeunes qui s'installeront de pouvoir disposer de cette ressource". Le propos provoque quelques grognements dans l'assistance, où des professionnels ont pris place.

Autre ressource, autre problématique: la langouste et le risque de mono pêche. "C'est diversifié, dément Xavier d'Orazio. Nous sommes aujourd'hui capables de prendre du gros, avec des mailles supérieures, tout en protégeant les petites espèces". Justement, la préservation de la langouste revêt un enjeu économique pour les professionnels insulaires. Un partenariat a même été scellé avec la station de recherches sous-marines et océanographiques (Stareso) de Calvi. "Depuis 2004, on travaille au quotidien avec eux, confirme Michel Marengo, responsable d'études à la Stareso. À l'échelle de la Corse, on observe une baisse significative des captures de langoustes. En 1950, c'était 300 tonnes par an, 80 tonnes en 2010 et les dernières estimations de 2015 dévoilent un volume de 40 tonnes. On pêche donc dix fois moins de langoustes qu'au milieu du XX^e siècle".

L'un des efforts significatifs en faveur de la préservation de la ressource est venu des prud'homies insulaires, avec le respect d'une saisonnalité imposée. Une mutation des méthodes pourrait prendre le relais. "On voudrait modifier notre façon de pêcher et adopter la technique de la nasse mais ce n'est pas possible, explique Xavier d'Orazio. Nos embarcations sont vétustes et trop petites. Les casiers sont parfois plus gros que certains bateaux". À l'initiative de l'office de l'environnement, l'expérience se poursuit dans les eaux bonificiennes. "Le niveau de production est beaucoup plus faible, donc moins rentable, par rapport à la pêche au filet, précise Jean-Michel Culioli. Si on veut revenir à la nasse, il faudra passer par une période d'interdiction rémunérée pour les pêcheurs".

Comme un symbole, c'est la sirène d'un immense bateau de croisière sur le départ qui sonne la fin des débats passionnés.



L'émission Place publique a été enregistrée mercredi, dans la salle de l'office intercommunal de tourisme. Les professionnels du secteur de la pêche ont débattu pendant près d'une heure.

/ PHOTOS JEAN-PIERRE BELZIT



Une heure de débats n'était pas suffisante pour aborder tous les problèmes de la pêche insulaire.

CE QU'ILS EN PENSENT

"Les chiffres illustrent une discrimination négative de la pêche en Corse"

Jean-Louis Achard
Coordonnateur de développement sur la côte ouest de la Corse, Membre de Pescadori in festa

"Je voudrais donner quelques chiffres, garants de la discrimination négative de la pêche en Corse. Le quota de pêche pour la France, thons-espadors était de 14 587 tonnes en 2017, avec 4 tonnes pour la Corse. Comment se fait-il que la Corse qui a 1 040 kilomètres de côtes, n'a pas un quota à minima représentatif de 15% ! Il y a également des outils de gestion de ces fonds, les Galpa (NDLR: Groupe d'action locale pêche aquaculture). Nous avons l'occasion, nous techniciens territoriaux, de partager des travaux avec nos collègues des territoires terrestres et marins de l'Europe. Et il n'y a pas de Galpa, du moins pas géré par la profession en Corse, c'est dommage. Il va falloir y penser. Une note de conjoncture en 6 points a été remise par les pêcheurs au président de l'exécutif en décembre, note pour laquelle les conditions de concertation ne semblent aujourd'hui pas réunies. Les moyens ? Il y a un amoindrissement de la pêche artisanale dans un contexte où toutes les embarcations de moins de 24 mètres sont attaquées par les règlements de l'Europe ! On est tous d'accord sur l'amoindrissement des ressources et la nécessité de sauvegarder l'environnement, à ceci près qu'on continue en Europe, à financer les thoniers de 90 à 100 mètres dans les ports français. Si les pêcheurs corsés et les pêcheurs du pourtour méditerranéen disparaissent, ce sont ces gens-là qui vont venir profiter des ressources que vous aurez contribué à maintenir en place. Il faudrait peut-être qu'en Corse, puisqu'on a un statut particulier, on se pose la question de savoir pourquoi il y a tant de discrimination entre le statut des pêcheurs et celui des agriculteurs. Il ne s'agit pas de les mettre frontalement les uns en face des autres, mais assimiler simplement le pêcheur comme un acteur de la mer et le diluer dans un ensemble où il y a aussi la pêche de loisirs, etc. Les 4 tonnes de thon, il faut les partager ! Il faut contrôler, c'est clair. Mais peut-être faudrait-il sur les 1040 kilomètres de côtes relocaliser les moyens, y compris pour la défense des intérêts sociaux et moraux des pêcheurs". Parole à la défense... Notamment Riyad Djaffar et cette précision sur "la détermination des quotas qui obéissent à des règles internationales (...) et se basent sur les antériorités des pêcheurs, constituées par des déclarations". Insuffisant pour Jean-Louis Achard: "Si vous empêchez les pêcheurs d'utiliser leurs bateaux, il n'y aura jamais d'antériorité..."



"On a besoin d'être aidé. Cette profession est à la dérive"

Nicolas Salvini
Marin-pêcheur à Ajaccio

"Le seul constat que je peux faire après ces années c'est que la pêche française ne veut pas partager avec la pêche corse. Le gâteau a été fait pour eux, et ils font tout pour qu'on n'ait rien. Qui va avoir l'opportunité de faire changer les choses ? Je ne sais pas. J'espère que ce sera nos élus, j'espère qu'ils ont cette volonté politique qu'on attend maintenant depuis quelques années. J'espère aussi que l'administration des affaires maritimes va faire en sorte qu'on sorte des 4,5 tonnes de thons pour 400 pêcheurs. C'est une honte, ça correspond à une boîte de thon par personne. On est las. Le lycée maritime ne fait pas de marins pêcheurs, ils sont tous sur les vedettes, sur les gros navires, pas sur les bateaux de pêche. Ça fait 40 ans que je pêche, je n'en ai jamais vu. Il y a beaucoup à faire. Maintenant, qui va faire tout ce travail ? On a dit tout ce qu'on avait à dire pendant des années. Il est temps que tout le monde se réveille. La Corse a besoin d'un suivi, besoin d'être aidée. Cette profession est à la dérive. C'est le cas de la Corse".



"Pourquoi attendre de l'État, de la collectivité ? Il y a des communes prêtes à s'engager avec vous"

Paul-Jo Caitucoli
Président du Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Ornano, Sartenaïs, Valinco, Taravo Maire d'Argiusta-Moriccio

"Notre territoire, c'est 46 communes dont 9 sur le littoral... et nous avons une proposition à vous faire. *Per noi seti i pastori di u mare*. Nous avons un projet alimentaire territorial, 21 écoles, 3 collèges, un lycée et nous voulons que les produits divers, transformés, soient distribués dans ces cantines. Il y a un projet à Propriano de stockage des poissons, on peut mettre une petite unité en place. On a également un projet tourismis. Il faut actionner le Galpa avec les Sardes, la Ligurie, et la région de Nice. Il y a des possibilités. Pourquoi toujours attendre des aides de l'État, de la CdC. Ce centralisme qu'on reproche à Paris, on se l'impose nous-mêmes. Sur ce territoire-là, on a besoin de vous, il y a des petites communes prêtes à s'engager, des moyens dans le Padduc pour aménager les pontons, On peut faire une route des sens de la mer, de Roccapina à Porticcio. Et cette expérience peut être étendue à l'ouest Corse, sur la Capa. On est à disposition, on a des réseaux techniques, des élus déterminés qui ont voté ce plan. Maintenant, si la profession ne vient pas, on ne pourra pas faire sans vous. Il y a aussi les patrimoines immatériels dont vous avez parlé. Un centre d'interprétation peut être fait à Propriano. Au musée de Sartene, nous avons une exposition, peut-être la seule de Méditerranée, sur les fonds. Il y a du potentiel. On a la chance que le président de l'exécutif soit le président des îles. Il y a aussi quelque chose à expérimenter". Xavier D'Orazio écoute. Répond. "Pourquoi pas".



"Le Pavillon bleu, c'est bien pour les touristes mais les pêcheurs ont des staphylocoques"

René Caccavelli
Patron pêcheur à Ajaccio Président de Pescadori in festa

"Ce débat me fait mal au cœur. Il aurait fallu des heures. Quand j'entends Monsieur Djaffar dire moins il y aura de pêcheurs, et plus la ressource sera importante pour les autres, ce n'est pas vrai, sachez-le. Si on n'occupe pas le territoire, d'autres personnes le feront à notre place. Quant à vous, Monsieur Culioli... Avec Monsieur Salvini, nous sommes allés voir Monsieur Simeoni. La Corse a 1 000 km de côtes, il faudrait que la pêche corse ait 1 000 tonnes de thon rouge. Et là, peut-être que les pêcheurs reviendront. Il est anormal que la Corse n'ait que 4,8 tonnes, pas 10. Et vous, Monsieur Marengo, pour la qualité des eaux, je pense qu'on nous trompe un peu. Les pêcheurs de la région ajaccienne ont des staphylocoques sur les bras. Il y a un petit souci. Le Pavillon bleu, c'est bien pour les touristes, peut-être pas pour les pêcheurs". Réponses des interpellés. "Je ne dis pas qu'il faut moins de pêcheurs, précise Riyad Djaffar. Mais on ne peut pas raisonner qu'en linéaire de côtes. Pour certaines espèces on sait que les stocks migrent". Jean-Michel Culioli ? "L'assemblée de Corse continue à travailler sur ce sujet. La volonté y est". Quant à Michel Marengo, il reconnaît avoir uniquement "parlé des études sur les éléments de traces des métaux lourds. C'est vrai qu'il y a également les bactéries, les virus qui font partie de la qualité de l'eau. Vous avez raison, je nuance mes propos. Il y a des pressions très importantes, avec les pics en été, Nous devons rester vigilants".



VERBATIM

Xavier D'Orazio
"Jusqu'à présent, personne ne s'est empoisonné en mangeant du poisson"

(sur les conséquences de la pollution sur la qualité de la ressource)

"Vous allez en rivière, vous avez un permis de pêcher, vous allez à la chasse, vous avez un permis de chasser, vous allez en mer, c'est la porte ouverte à tout".

(sur le tourisme, atout ou contrainte)

"Pour monter un dossier à l'office de l'environnement de la Corse, il faut être bachelier. Et tous les pêcheurs ne le sont pas"

"Un Ajaccien qui va acheter 20 euros de poissons à la Halle va payer 30 euros de PV de stationnement"

"Quand il pleut, les agriculteurs sont aidés. Quand il neige, les agriculteurs sont aidés. Quand il y a du vent, les agriculteurs sont aidés. Je n'ai évidemment rien contre eux mais on oublie trop souvent les pêcheurs victimes de catastrophes"

Jean-Louis Achard
"Je ne pense pas qu'on puisse gérer nos 1 040 kilomètres de côtes depuis Marseille".

Jean-Michel Culioli
"Les Corses doivent se réapproprier leur production, y compris les poissons les moins nobles"

"Certains restaurateurs privilégient un poisson qui arrive bien découpé plutôt qu'un poisson frais"

Michel Marengo
"La Corse possède un patrimoine naturel exceptionnel. Dans les fonds, nous avons relevé les niveaux de contaminants les plus bas de Méditerranée en ce qui concerne le mercure, le plomb, le fer et le zinc"

A écouter aujourd'hui à 12h10 sur RCFM

